

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 10 octobre 2024 à 13h30**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 10 octobre 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 32 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°CA20241001

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble,  
Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024**

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 27 juin 2024.

*Nombre de présents : 24  
Nombre de pouvoirs : 8  
Total présents et représentés : 32  
Nombre de votants : 32  
Nombre d'abstentions : 1  
Total des suffrages exprimés : 31*

*Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre de voix favorables : 31*

*X à l'unanimité des suffrages exprimés  
 à la majorité des suffrages exprimés*

*Transmis au Rectorat le 11/10/2024*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*



Document soumis à la délibération du conseil d'administration du

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

## 27JUIN 2024

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est réuni le :

**Jeudi 27 juin 2024 à 13 heures 30,**  
**sous la Présidence de Madame Christine GOCHARD,**  
**dans les locaux de Grenoble INP - UGA et en visioconférence,**  
46 avenue Félix Viallet à Grenoble

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

##### **Professeurs et assimilés (collège A)**

Marie-Laurence CARON, Étienne GHEERAERT, Laurent DAVOUST, Thomas REVERDY

##### **Autres enseignants et assimilés (Collège B)**

Marion DOHEN, Oliwia KURTYKA, Nicolas RUTY

##### **Personnels Ingénieurs, administratifs techniques et de service IATS (Collège C)**

Patrick GUILLOU, Antoine LE GRAND

##### **Étudiants (collège D)**

Emmanuelle GIRARD, Rémi MUSTIERE, Victor PRELY

##### **Personnalités extérieures**

Jacques GOUDET

##### **Autres membres de droit**

T. KAINDOH, Vivien QUEMA, Jean-François FRASES

##### **Personnalités qualifiées**

Alexandre BARRE, Christophe BEGUINET, Pierre-Alexandre FUHRMANN, Christine GOCHARD, Pascal MIOCHE, Emmanuelle PERRET, Serge PERUCCIO, Valérie THEROND

##### **Invités**

Emilie BERNARD, Anthony BERTRAND, Nathalie MARQUEZ, Aurélie KATELL, Vivien QUEMA, Emmanuel PASTUREL, Jean-François FRASES, Alexa CHEVALLET, Cécile GROS, Céline DARIE, Alain SCORDEL, Thierry PERES, Mnacho ENECHIM, Geoffroy CALVARY, Gaëlle ENJOLRAS, Bernard PINEAUX, Isabella ZIN, Aurélie KATELL, Yves MARECHAL, Alice CAPLIER, Delphine RIU, Eduardo MENDES, Hervé GUIOL, Philippe PROTIN, Emmanuel MAITRE, Céline FERNAND, S. COCHET

#### **ABSENTS EXCUSES**

##### **Professeurs et assimilés (collège A)**

Laurent LEFEVRE

##### **Autres enseignants et assimilés (Collège B)**

Stéphane MANCINI, Eirini SARIGIANNIDOU

##### **Personnels Ingénieurs, administratifs techniques et de service IATS (Collège C)**

Nancy IACONO- NOUXET

##### **Étudiants (collège D)**

Dylan BOUDAUD, Romane DUBOIS, Romane GUEDON, Syméon TAUPIAC, Laurine BORD, Élise VIRICEL

##### **Personnalités extérieures**

Jacqueline MADRENNES, Louiliam CLOT

##### **Personnalités qualifiées**

Géraldine EYRAUD, Isabelle MARGAIN, Aimeric MOUGEOT, , Laurent RUBALDO

##### **Membre de droit – Président de l'Université Grenoble Alpes**

Yassine LAKHNECH

## SOMMAIRE

1. Actualités & procès-verbal .....	6
a. Approbation procès-verbal séance du 13 mars 2024 ( <i>délibération</i> ) .....	6
b. Actualités Grenoble INP - UGA ( <i>information</i> ) .....	6
2. Stratégie et gouvernance.....	8
a. Conseil des transitions – Validation des actions à entreprendre ( <i>Présenté en Bureau</i> ) ( <i>délibération</i> ).....	8
b. Rapport annuel de performance (RAP) 2023 ( <i>présenté en Bureau</i> ) ( <i>délibération</i> ) .....	15
c. Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2025 ( <i>présenté en Bureau et en CP</i> ) ( <i>délibération</i> ) .....	16
d. Budget rectificatif 2024 n°1 ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>délibération</i> ).....	21
e. Retour sur le dernier Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI) ( <i>information</i> ).....	22
3. Formation, recherche, valorisation.....	23
a. Politique d'innovation – Prisme de l'enseignement supérieur ( <i>présenté en CEVU</i> ) ( <i>Information</i> ).....	23
b. Offre transverse T-En School : ouverture du Diplôme bac+6 "Ingénieur de spécialisation – acteur d'une économie régénérative" à la rentrée 2025/2026 ( <i>présenté en CEVU</i> ) ( <i>délibération</i> ) .....	23
c. Ouverture du M1 GRH (campus de Grenoble) et du M1 Finance (campus de Valence) en alternance dès la rentrée 2024-2025 de Grenoble IAE – INP, UGA ( <i>présenté en CEVU</i> ) ( <i>délibération</i> ) .....	25
d. Ouverture d'un parcours de master en Intelligence Artificielle à Grenoble INP – Ensimag, UGA à la rentrée 2025/2026 ( <i>présenté en CEVU</i> ) ( <i>délibération</i> ).....	26
e. Ouverture du mastère de spécialité TEET en tant que semestre à choix l'ensemble des écoles de Grenoble INP – UGA à la rentrée 2024/2025 ( <i>présenté en CEVU</i> ) ( <i>délibération</i> ) .....	28
f. Présentation de la nouvelle maquette pédagogique Grenoble INP – Ensimag, UGA à la rentrée 2025/2026 ( <i>présenté en CEVU et en CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ).....	28
g. Modification de l'intitulé du master Réseaux informatiques d'entreprises (RIE) en master Réseaux, systèmes, cybersécurité (RSC) de Grenoble INP – Ensimag, UGA à la rentrée 2024/2025 ( <i>présenté en CEVU et en CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ).....	28
h. Présentation de la nouvelle maquette pédagogique Grenoble INP – Esisar, UGA à la rentrée 2024/2025 ( <i>présenté en CEVU et en CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ).....	28
i. Création de parcours de M2 spécialisés en formation continue sur 18 mois (CAM + 12 mois) de Grenoble IAE – INP, UGA à la rentrée 2024/2025 ( <i>présenté en CEVU</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ) .....	28

j. Création d'un Certificat d'établissement intitulé "Certificat d'Aptitude au Management" (CAM) de Grenoble IAE – INP, UGA à la rentrée 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée) .....	28
k. Aménagement de la durée du M2 MAE en formation continue sur 18 mois de Grenoble IAE – INP, UGA à la rentrée 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée) .....	28
l. Fermeture progressive de la mention de master Design et remplacement progressif par la mention de master Management de l'innovation de Grenoble IAE – INP, UGA (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée) .....	28
m. Calendrier pédagogique 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée).....	29
n. Exonération des droits d'inscription 2024-2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée).....	29
o. Règlement-cadre des études et des examens du cycle ingénieur et du cycle ingénieur en alternance 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée) .....	29
p. Règlements des études complémentaires 2024-2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée) .....	29
q. Règlements des cycles Licence, Licence professionnelle et Master 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée) .....	29
r. Règlement des études et des examens de la Prépa 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée).....	29
s. Règlements des Certificats de compétences et Diplômes d'établissement 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée).....	29
t. Modalités de contrôle des connaissances et compétences 2024/2025 (présenté en CEVU) (délibération simplifiée) .....	29
u. Validation d'ECTS en lien avec des projets Relations Internationales (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée).....	29
4. Affaires financières .....	29
a. Sorties de biens immobilisés de l'inventaire (présenté en CP) (délibération simplifiée) .....	29
b. Prise de participation au capital de la SAS SuperGrid Institute (présenté en CP) (délibération simplifiée) .....	29
5. Ressources humaines .....	29
a. Bilan du Plan d'Actions pour l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2023 (PAE) (délibération) .....	29
b. Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) C3 - Validation du quota (présenté en CSA et en CP) (délibération) .....	32
c. Evolution du RIFSEEP Management (présenté en CSA et en CP) (délibération)	32
d. Modification règlement de gestion des contractuels (présenté en CSA et en CP) (délibération) .....	33
e. Prime fonctionnelle régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) C2 2024/2025 (présenté en CP) (délibération simplifiée)	33

6. Affaires réglementaires .....	33
a. Désignation d'un représentant du Conseil d'administration au conseil de département de La Prépa des INP ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>délibération</i> ).....	33
b. Désignation d'un représentant du Conseil d'administration au conseil du département humanités et pédagogies (DHeP) ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>délibération</i> ) 33	
c. Règlement intérieur de Grenoble INP – Pagora, UGA – Mise à jour ( <i>présenté en CSA et en CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ) .....	34
d. Conditions générales de vente du département formation professionnelle (DFP) – Mise à jour ( <i>présenté en CSA et en CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ) ...	34
e. Décisions financières ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ).....	34
7. Retour sur délégations du CA à l'administrateur général ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>pour information</i> ).....	34
8. Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA ( <i>tour de table</i> ).....	34

*La séance est ouverte à 13 heures 35. Le quorum préconisé par le règlement intérieur était atteint lorsque le conseil a procédé aux délibérations.*

## **Christine GOCHARD**

Un certain nombre de pouvoirs ont été donnés.

- Eirini SARIGIANNIDOU a donné pouvoir à Marie-Laurence CARON.
- Stéphane MANCINI a donné pouvoir à Nicolas RUTY.
- Aimeric MOUGEOT a donné pouvoir à Patrick GUILLOUD.

Cinq autres pouvoirs doivent être attribués.

- Pascal MIOCHE reprend le pouvoir de M. PERUCCIO.
- Christophe BEGUINET reprend le pouvoir de Isabelle MARGAIN.
- Emmanuelle PERRET reprend le pouvoir de Laurent RUBALDO.
- Pierre-Alexandre FUHRMANN reprend le pouvoir de Valérie THEROND.
- Laurent DAVOUST reprend le pouvoir de M. LAKHNECH.

Je vous rappelle que vous pouvez voter les délibérations simplifiées en ligne sur l'application Alfresco . L'ordre du jour est assez nourri. Nous devons faire preuve de discipline pour être sûrs de finir à l'heure.

## **Étienne GHEERAERT**

Nous vous demandons d'accueillir Antoine LE GRAND en remplacement de Madeleine ZALKIND qui a démissionné pour raisons personnelles.

## **Antoine LE GRAND**

Je suis content de vous rejoindre. Je suis chargé de mission formation à l'ANCQ.

## **Christine GOCHARD**

Bienvenue à vous.

# **1. Actualités & procès-verbal**

## **a. Approbation procès-verbal séance du 13 mars 2024 (délibération)**

### Délibération proposée au CA

*« Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 13 mars 2024. »*

*La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

## **b. Actualités Grenoble INP - UGA (information)**

### **Vivien QUEMA**

Je vous informe d'un changement au sein de l'équipe présidence. Le vice-président en charge de la recherche et du Conseil scientifique, Yannick CHAMPION, élu le 15 février, a souhaité démissionner. Il convenait de fait de procéder à une nouvelle élection. Elle a eu lieu et Lorena ANGHEL, professeure à Grenoble INP – Phelma, UGA et chercheuse au sein du laboratoire SPINTEC est devenue la nouvelle vice-

présidente en charge de la recherche et du Conseil scientifique. Elle était précédemment dans l'équipe en charge des affaires internationales. J'ai donc aussi le plaisir de vous annoncer que j'ai nommé, suite à l'élection de Lorena le 14 juin dernier, Gülgün ALPAN, professeure en génie industriel et chercheuse au laboratoire G-SCOP, sur la fonction de vice-présidente en charge des affaires internationales. À titre personnel, je me rejoue d'avoir une femme de plus au sein de l'équipe, ce qui contribue à rétablir une forme de parité, et est une bonne chose pour l'établissement.

Lorena ANGHEL était précédemment directrice scientifique. Elle accompagnait une équipe de directeurs scientifiques donc travaillait déjà dans le giron de la vice-présidence recherche depuis quelques années. Gülgün ALPAN occupait le poste de directrice adjointe dans l'école Génie industriel en charge des relations internationales. C'est donc en tant qu'experte du sujet qu'elle rejoint l'équipe. Ces deux nouvelles venues ont une expertise conséquente.

J'annonce aussi que l'établissement est dans une situation financière difficile et que le rectorat de région académique a exigé que nous fournissions pour le 19 juillet une feuille de route pour les quatre ans à venir, 2024-2027, qui permette à l'établissement de retourner à l'équilibre en termes financiers : aussi bien sur le résultat, que sur le fonds de roulement (15 jours *a minima*) et la capacité d'autofinancement (trésorerie). Elle sera donc à fournir pour le 19 juillet 2024.

Je fais, avec l'équipe qui m'accompagne, de mon mieux pour réaliser ce travail dans une démarche de co-construction. Je ne vous cache que ce n'est pas facile. J'y mets beaucoup de bonne volonté et je tiens à remercier tous les services d'établissement qui sont mobilisés sur la question. Dans un temps extrêmement restreint, il convient de définir une trajectoire ce qui n'est pas une mince affaire pour des établissements comme les nôtres qui ne disposent pas d'outil de pilotage réellement performant. Il faut tenter de les mettre en place, les exploiter, et associer les collègues à la réflexion. Nous avons organisé pas moins de 15 réunions avec les directions des écoles, les directions des laboratoires et plateformes hébergés, avec les services d'établissement et les organisations syndicales, pour réfléchir collectivement à quelles mesures prendre et quelle trajectoire proposer. L'établissement, durant cette période de quatre ans, doit avoir le courage de prendre les mesures structurelles nécessaires. Les conditions de retour à l'équilibre se soldent trop souvent par des diminutions des effectifs d'enseignants-chercheurs qui réduisent la capacité de l'établissement à effectuer formation, recherche, etc. Inévitablement, quelques années après, l'établissement cherche à retrouver cette capacité et donc à réemployer et il retourne au déséquilibre financier.

J'aimerais donc que nous prenions le temps de mettre en place des réformes structurelles, nécessaires, même si elles mettent du temps à produire leurs effets. Il faudra y adjoindre dans un premier temps, des mesures-choc, de court-terme pour dégager de la trésorerie, qui n'auraient pas vocation à perdurer dans le temps.

Une copie a été rendue ce matin. Il a été demandé qu'elle soit revue pour le 3 juillet 2024. La feuille de route sera ensuite envoyée au rectorat le 19 juillet 2024 puis présentée et votée en CA, après la validation par le rectorat. Ce dernier mettra en place un suivi mensuel avec le recteur de région académique. Si celui-ci n'est pas satisfait, il peut mettre fin aux campagnes de recrutement, comme ce fut le cas



récemment à l'université de Clermont-Ferrand. Je n'aimerais pas subir cela, d'où le travail que je tente de mener. Nous vous en dirons plus dès que possible.

### **Christine GOCHARD**

Nous aurons l'occasion d'y revenir au cours de cette séance.

## **2. Stratégie et gouvernance**

### **a. Conseil des transitions – Validation des actions à entreprendre (*Présenté en Bureau*) (délibération)**

#### **Christine GOCHARD**

Lors de la dernière séance, une présentation de la méthode conduite par ce Conseil des transitions a été effectuée, ainsi qu'un point d'avancement sur l'état de leurs travaux. Aujourd'hui, certains de ses membres viennent présenter le résultat de ses travaux et ses propositions d'actions.

#### **Émilie BERNARD**

Le Conseil des transitions 2023-2024 est composé de 30 membres qui ont travaillé dix jours à l'exploration de sept thématiques DDRS sur les treize identifiées et de trente actions.

#### **Anthony BERTRAND**

Ces 13 thématiques étaient les suivantes : achats, alimentation durable et responsable, coexistence des activités avec faune/flore/nature, évolution de la recherche sur la transition, gouvernance, labélisation RSE, patrimoine, pédagogie, politique de mobilité, recyclage/réparation/open source, responsabilité sociale, sensibilisation et sobriété numérique.

#### **Émilie BERNARD**

Sept ont été explorées cette année et classées selon la codification suivante :

- A : évolution de la recherche sur les transitions ;
- B : gouvernance ;
- C : responsabilité sociale ;
- D : politique de mobilité ;
- E : alimentation durable et responsable ;
- F : recyclage ;
- G : pédagogie.

Lors de la dernière séance du Conseil des Transitions, les membres du Conseil ont rédigé un message à votre attention : « chers membres du Conseil d'administration, nous souhaitons exprimer nos remerciements à l'établissement pour l'engagement mis à la création du Conseil des transitions ainsi que pour l'expérience enrichissante que cela a constituée pour ses membres. Nous avons été mandatés pour produire des propositions concrètes, fruits d'un travail collaboratif informé et réfléchi au sien d'un collectif représentatif de toutes les composantes. Nous espérons que l'établissement honorera l'engagement qu'il a pris en mettant en place le Conseil et que nous verrons se concrétiser nos propositions d'actions. Nous souhaitons que l'établissement veille à l'équité dans l'application des mesures et être tenus informés du suivi de nos propositions dans une dynamique collaborative. Nous insistons sur l'importance d'un dialogue ouvert et d'une communication transparente concernant

les moyens mis en œuvre et le planning de la réalisation des actions. Nous vous remercions pour votre attention et votre soutien et espérons que la démarche participative initiée avec le Conseil des transitions soit pérennisée ».

### **Christine BOUT DE L'AN**

À l'issue du travail du Conseil, trente actions vont vous être présentées et ont été classifiées selon différents critères :

- le niveau de pouvoir décisionnel de l'établissement avec niveau vert (Grenoble INP - UGA seul décisionnaire), niveau orange (Grenoble INP - UGA codécisionnaire avec d'autres acteurs) et niveau bleu (Grenoble INP - UGA non décisionnaire) ;
- la rapidité de mise en œuvre perçue par les membres du Conseil avec court terme, moyen terme et long terme.

### **Nathalie MARQUES**

Ces trente actions ont été soumises à consultation auprès de l'établissement dans toutes ses composantes. Une enquête en ligne était disponible du 3 au 17 juin 2024. Le taux de réponse est à 20 % sur les personnels et de 2,5 % sur les étudiants soit un total de 577 répondants sur 9 900 personnes. Les actions proposées par les membres ont été bien reçues puisque plus de 70 % ont été considérées comme plutôt ou très prioritaires.

### **Émilie BERNARD**

Je vais maintenant commencer à présenter les trente propositions d'actions, réparties dans les sept groupes suivant les différents critères présentés précédemment :

#### **Niveau vert à court terme**

- A3 : intégrer l'aspect DDRS dans les profils de poste pour les recrutements et dans les critères de promotion des enseignants-chercheurs et IATS. Cette proposition a été jugée « assez prioritaire » lors de la consultation établissement et « à engager » lors de la consultation du CA ;
- B1 : instituer une mission référente DDRS dans les écoles et laboratoires avec un coordinateur qui pourra instruire des actions DDRS à l'échelle des composantes ou de groupements de composantes tels que les pôles de recherche et qu'il faudra mettre en cohérence avec les actions collectives. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager » ;
- B4 : ouvrir des conseils à une diversité d'experts et de représentants ouvrant l'ensemble des dimensions environnementales et sociales tels que les ONG, les associations et think tanks. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager ».

### **Anthony BERTRAND**

- C5 : favoriser les liens de convivialité entre les agents et les étudiants par le soutien alimentaire. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager » ;
- D7 : mettre en place dès la rentrée de première année un atelier de réflexion sur les pratiques individuelles de mobilité quotidienne auprès des étudiants. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager » ;

- D8 : établir un bilan de gaz à effet de serre complet et exhaustif de la mobilité à Grenoble INP - UGA comme un outil d'aide à la décision afin de cibler des actions prioritaires. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager » ;
- G3 : réviser les méthodes d'enseignement et prendre en compte les retours des étudiants sur les enseignements. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager ».

### **Émilie BERNARD**

#### **Niveau vert à moyen terme**

- A5 : renforcer la mutualisation des moyens de recherche en sensibilisant les personnels à des réflexes de partage responsables en interne. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager » ;
- B3 : changer la nature des rapports d'activité d'établissement pour introduire des critères environnementaux et sociaux et intégrer une approche multicritère. Proposition jugée « très et plutôt prioritaire » et « à engager » ;
- C3 : mesurer les impacts des décisions DDRS sur les cibles agents ou étudiants en prenant en compte les réalités et diversités sociales (genre, classes, ethnies, invalidité et autres) afin d'adapter ces décisions ou en prendre de nouvelles. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « plutôt mitigé, mais à engager » ;
- C6 : centraliser l'information sur les initiatives DDRS et valoriser leurs porteurs quels que soient leurs origines (écoles, laboratoires de recherche, services centraux) et favoriser le networking. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager ».

### **Anthony BERTRAND**

#### **Niveau orange à court terme**

- A1 : renforcer les appels à projets internes à Grenoble INP - UGA ciblés sur les recherches à impact environnemental et social fort sur les thématiques telles que le recyclage, les modèles économiques alternatifs, la QVT, l'éthique. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager » ;
- A2 : apporter un soutien aux enseignants-chercheurs qui souhaitent réinventer leur thématique de recherche vers un impact social et environnemental positif. Proposition jugée « très prioritaire » et « à engager ».
- A4 : établir un contrat entre les laboratoires et la tutelle pour analyser le bilan de gaz à effet de serre et assurer une réduction progressive et ne pas se limiter uniquement au gaz à effet de serre si d'autres impacts majeurs. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à rediscuter ».

### **Émilie BERNARD**

- D2 : proposer un aménagement d'abri vélo couvert et/ou sécurisé pour les personnels et étudiants à proximité des entrées principales. Proposition jugée « plutôt et très prioritaire » et « à engager » ;
- E1 : action « viens en cuisine ensemble. Apprends à tout utiliser, trouve les bons produits à moindres coûts auprès des producteurs engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement. Adopte de bonnes pratiques pour toujours ». Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager » ;
- G1 : former et informer sur les transitions pour les étudiants et les personnels de Grenoble INP - UGA pour répondre aux besoins en formation des

ingénieurs et managers de demain et à la question « qu'est-ce qu'un manager de demain ? » Proposition jugée « plutôt et très prioritaire » et « à engager ».

### **Anthony BERTRAND**

#### **Niveau orange à moyen terme**

- A : donner les moyens aux laboratoires de mesurer les consommations électriques et les consommables afin de les réduire. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager » ;
- A : apporter de la flexibilité au niveau de la gestion financière afin que les laboratoires puissent installer des panneaux photovoltaïques en favorisant la provenance la plus écoresponsable possible sur leurs toits et en utilisant l'énergie produite. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager ou à rediscuter » ;
- C : informer et proposer aux étudiants notamment ceux qui sont en situation d'isolement d'accéder à des services médicaux et psychologiques dans des délais raisonnables (deux semaines maximum). Proposition jugée « très prioritaire » et « à engager » ;
- C : faire une étude sur l'impact socioéconomique d'une meilleure organisation à proximité du travail comme accéder à des services de garde et de scolarisation des enfants, de conciergerie et d'alimentation. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager ».

### **Émilie BERNARD**

- D5 : réduire le nombre de voitures sur le campus universitaire, favoriser le covoiturage, les transports en commun et le vélo. Proposition jugée « plutôt et très prioritaire » et « à engager » ;
- D6 : optimiser les outils de mises en œuvre de la politique voyage de Grenoble INP - UGA pour changer les pratiques et aller vers des trajets professionnels bas carbone avec une agence de voyages qui favorise le train, pour limiter les voyages en avion et favoriser le distanciel. Proposition jugée « plutôt et très prioritaire » et « à engager » ;
- F : faciliter, favoriser et encadrer la démarche d'achats de matériels d'occasion et de services de réparation par la mise en place et au niveau des établissements d'une plateforme numérique et d'un lieu dédié. Proposition jugée « plutôt et très prioritaire » et « à engager » ;
- G : optimiser la ressource des emplois du temps pour améliorer la qualité de vie des élèves et des enseignants et enseignantes. Proposition jugée « plutôt et très prioritaire » et « à engager ».

### **Antony BERTRAND**

#### **Niveau orange à long terme**

- A : introduire dans les statuts de l'établissement la prise en compte des transitions tant en matière de compétences de l'ingénieur à enseigner et d'impacts de Grenoble INP - UGA. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager ».

**Émilie BERNARD****Niveau bleu à court terme**

- B : repenser l'obligation de partir à l'étranger de la CTI avec d'autres moyens de découvrir l'interculturalité moins polluants. Proposition jugée « plutôt et très prioritaire » et « à engager » ;
- B : faire intervenir Métrovélo sur chaque site de Grenoble INP - UGA pour informer et faire essayer un vélo pendant une semaine gratuitement. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager ».

**Antony BERTRAND****Niveau bleu à court terme**

- B : aider les étudiants à prendre les transports bas carbone (train, covoiturage) pour les voyages non quotidiens et moyens/longs. Proposition jugée « plutôt et très prioritaire » et « à engager » ;
- C : permettre aux personnels et étudiants de faire garder leurs enfants jusqu'à leur scolarisation à proximité du lieu de travail en mettant en place des partenariats avec des assistances maternelles et/ou des crèches. Proposition jugée « plutôt prioritaire » et « à engager ».

Christine BOUT DE L'ANNous vous proposons de prendre connaissance d'une dernière action qui n'a pas été validée par le Conseil des transitions, car elle ne faisait pas consensus. Le constat était que les déplacements liés aux conférences et réunions de projet ont un impact environnemental et sociétal démesuré. L'action était de viser une limite sur les déplacements à travers un quota carbone individuel pour les activités de recherche et d'enseignement (à titre informatif, un trajet intercontinental équivaut à trois tonnes) et de favoriser les réunions hybrides ou en vision. Le dissensus portait sur la notion de quota carbone individuel plutôt que collectif.

**Nathalie MARQUES**

Nous avons aussi d'autres idées, mais qui n'ont pas été soumises à la consultation de l'établissement, car elles ne sont pas encore suffisamment abouties.

**Christine BOUT DE L'AN**

Ces actions sont proposées pour délibération en Conseil d'administration selon les modalités présentées au préalable.

**Étienne GHEERAERT**

Je remercie le Conseil des transitions. Le résultat des deux consultations montre bien qu'il a visé juste et entre en résonance avec ce que pensent les personnels et les étudiants. Aucune action n'a vraiment été rejetée. Il a travaillé de façon autonome et indépendante. Les services, les écoles et toutes les composantes n'ont pas été consultés sur leur capacité de mise en œuvre. Je ne veux pas le faire avant que les actions aient été validées par le Conseil d'administration ce jour, lequel s'engagera donc indépendamment des ressources qui seront mises sur ces actions. Il s'agit d'un changement assez fort. Une fois que les actions auront été validées, des discussions démarreront et un échéancier sera mis en œuvre. Les trente actions ne pourront pas être lancées début septembre, au vu des contraintes. Soit elles démarreront au plus vite, soit elles seront à rediscuter, soit elles seront abandonnées.

**Pascal MIOCHE**

Toutes les actions sont intéressantes et importantes, mais il est difficile d'engager des actions alors que nous n'avons pas d'argent.

**Étienne GHEERAERT**

Beaucoup de ces actions ont peu d'impact financier ou RH. Le timing prévoit un démarrage en 2026 de certaines actions. Nous décidons de faire, mais nous ne disons pas quand. Le « quand » sera adapté en fonction de la situation de l'établissement.

**Christine GOCHARD**

Certains critères peuvent être affinés.

**Christophe BEGUINET**

Des actions permettraient aussi de faire des économies. Il serait de fait bon d'avoir un éclairage, une petite ligne budgétaire pour éclairer le sens de l'action sur le budget de l'établissement.

**Christine GOCHARD**

Nous vous proposons de passer aux délibérations, action par action.

*Délibérations proposées au CA**Proposition A3*

*1 demande d'abandon et trois demandes de travail complémentaire.*

*Proposition B1*

*1 demande d'abandon, et 3 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition B4*

*3 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition C5*

*3 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition D7*

*2 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition D8*

*11 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition G3*

*11 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition A5*

*1 demande de travail complémentaire.*

*Proposition B3*

*3 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition C3*

*17 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition C6*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

*Proposition A1*

*3 demandes d'abandons et 6 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition A2*

*1 demande d'abandon et 5 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition A4*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

*Proposition D2*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

*Proposition E1*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

*Proposition G1*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

*Proposition A6*

*10 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition A8*

*8 demandes d'abandon et 13 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition C1*

*2 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition C7*

*14 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition D5*

*1 demande de travail complémentaire.*

*Proposition D6*

*4 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition F1*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

*Proposition G2*

*2 demandes d'abandon et 10 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition B5*

*8 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition D1*

*3 demandes d'abandon et 12 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition D4*

*5 demandes de travail complémentaire.*

*Proposition D3*

2 demandes d'abandon et 3 demandes de travail complémentaire.

*Proposition C4*

3 demandes d'abandon et 11 demandes de travail complémentaire.

**Victor PRELY**

Nous vous remercions pour le travail effectué, lequel semble assez réaliste. Deux points nous ont semblé un peu manquants et pourraient faire l'objet de discussions lors de futurs travaux du Conseil des transitions : sur les questions de l'enseignement, avoir des informations plus précises sur que mettre en place et proposer aux enseignants et étudiants, et sur le sujet des partenaires et de ce qui est attendu avec eux.

**Christine BOUT DE L'AN**

Le Conseil des transitions en est à son année 01 qui était aussi son année de lancement. Tout était à créer. L'année 2 aura le même collectif à quelques membres près. Il ira davantage dans la co-construction avec les membres et la liste d'actions sera enrichie.

**Christine GOCHARD**

Merci beaucoup pour ce travail, pour votre engagement et pour la recherche de consensus dans les délibérations proposées.

**Christine BOUT DE L'AN**

Merci au Conseil d'administration pour son soutien.

**Vivien QUEMA**

Un grand merci pour cette première année prometteuse. Nous nous réjouissons qu'une deuxième année débute prochainement. Merci aux animatrices du Conseil des transitions.

**Nathalie MARQUES**

Nous sommes ravis. Tout le monde attendait ce moment avec impatience.

**Étienne GHEERAERT**

Au total, nous engageons donc 18 actions. Les autres sont à revoir.

**b. Rapport annuel de performance (RAP) 2023 (présenté en Bureau)  
(délibération)**

**Étienne GUEERAERT**

En mars, vous avez eu 70 % des indicateurs du rapport annuel de performance. Il faut avoir en tête qu'il s'agit de la dernière année d'activité de ce rapport qui doit être révisé en 2025. Le sujet des indicateurs sera donc abordé en octobre et en décembre. La volonté de l'établissement est bien de les renouveler afin qu'ils collent au nouveau projet et à la démarche d'amélioration continue de l'établissement. N'hésitez pas à dire si les indicateurs que nous allons passer en revue vous semblent encore pertinents ou non.

Il nous reste 10 indicateurs à voir. Ils sont répartis sur quatre axes.



Sur l'insertion professionnelle, l'indicateur est légèrement au-dessus de la cible nationale pour les ingénieurs. Il fluctue un peu plus pour les masters. Sur l'insertion à 18 mois, l'indicateur est toujours un peu au-dessus. Pour les diplômés poursuivant en thèse, l'indicateur est peu en dessous de la cible, mais au-dessus de la moyenne de la conférence des grandes écoles. Cette baisse est attribuée à la faible attractivité des métiers de la recherche. Telle est notre interprétation.

### **Christophe BEGUINET**

J'ajouterai la très forte attractivité des profils d'ingénieurs pour les employeurs, ce qui ne stimule pas les jeunes à poursuivre en thèse.

### **Étienne GUEERAERT**

J'en conviens.

S'agissant du nombre d'étudiants diplômés et personnels entrepreneurs, l'indicateur est en hausse et presque à la cible malgré le petit trou d'air attribué au Covid.

S'agissant de la création de start-up, nous pouvons également noter l'effet Covid. Actuellement, neuf projets sont en maturation et devraient sortir.

S'agissant de la formation permanente, l'indicateur est le chiffre d'affaires consolidé. Il augmente de 20 % en 2023, ce qui est très significatif. Il fonctionne bien et devrait être renforcé afin d'augmenter les recettes.

S'agissant du programme d'accompagnement des étudiants issus des classes de BTS pour diversifier les recrutements, il est récent, mais nous espérons atteindre la cible.

S'agissant du nombre d'heures de formations suivies par le personnel, nous avons retrouvé le niveau d'avant Covid et nous pouvons être satisfaits de ce taux.

L'indicateur global de satisfaction des étudiants est revenu à la situation d'avant Covid. Il a augmenté depuis 2021 et est maintenant redescendu, juste en dessous de la cible, ce qui est loin d'être alarmant.

### **Thierry PERES**

Nous n'avons pas analysé les verbatim des étudiants insatisfaits, mais nous sommes effectivement très proches de la cible. Il repose sur un barème sur 20.

### **Étienne GUEERAERT**

S'agissant de l'enquête QVT, nous avons progressé sur toutes les rubriques depuis 2021. Nous sommes en bonne voie pour atteindre la cible 2026.

Enfin, d'agissant du taux d'étudiants et personnels déclarés en situation de handicap, il augmente, mais n'est pas encore à la cible de 6 %.

### Délibération proposée au CA

*La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

### **c. Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2025 (présenté en Bureau et en CP) (délibération)**

#### **Étienne GUEERAERT**

Sur le contexte externe, nous avons eu une incertitude forte sur la politique nationale au niveau des finances publiques et sur la politique des retraites, la délivrance des visas. Nous avons eu des réformes nationales dont nous ignorons encore les retombées complètes, comme la réduction du financement de l'apprentissage qui est en cours, la réforme du Bachelor technologie, et la mise en place des contrats d'objectifs et moyens de performance avec le rectorat. Les crises socio-environnementales engagent aussi nos responsabilités et nous poussent à agir. UGA est devenu grand établissement et nous en sommes devenus une des six composantes académiques.

Au niveau du contexte interne, nous avons eu la construction de l'Institut d'ingénierie et de management, la nouvelle version de Grenoble INP - UGA qui inclut Grenoble IAE et Polytech Grenoble. Nous sommes en phase de finalisation. Les personnes volontaires ont été rattachées au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (85 %). Il reste à transférer le patrimoine en 2025. Au niveau du projet, une nouvelle équipe pilote l'établissement avec une nouvelle ambition qui se décline en trois axes : que Grenoble INP - UGA devienne un établissement de premier plan en formation, recherche et innovation à l'échelle nationale et internationale, qu'il soit exemplaire en termes de qualité de vie et de conditions de travail et avant-gardiste en réponse aux enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale. Enfin, il faut retrouver un équilibre financier suite à la hausse des coûts de l'énergie, à l'augmentation des amortissements et à l'augmentation conséquente de la masse salariale.

Un plan de retour à l'équilibre a été adopté entre 2016 et 2017 et marqué par une baisse très significative des emplois de 2013 à 2017. La capacité à enseigner a été fortement réduite. Depuis, le nombre d'anciens-chercheurs a peu augmenté, mais les emplois IATS ont remonté. Nous voulons à tout prix protéger notre capacité à enseigner et protéger les postes d'enseignants.

Nous avons trois projets transformants : le premier sur la soutenabilité RH, ensuite une simplification administrative et une modernisation du fonctionnement ce qui conduira à une optimisation des ressources, enfin, sur l'évolution de l'offre de formation qui aura un impact au niveau des recettes attendues.

Nous avons un autre projet en continuité avec ce que faisait la précédente équipe, sur le DDRS : faire de Grenoble INP - UGA un moteur de la transformation vers un monde régénératif.

#### **Christophe BEGUINET**

La France s'est engagée dans une transition énergétique avec différents jalons comme la neutralité carbone à 2050. Quel est le discours de l'État sur cette nécessité de faire sans s'en donner les moyens ?

#### **Étienne GUEERAERT**

Il s'agit de garder notre capacité à former, avec moins de ressources.

#### **Christophe BEGUINET**

Mais comment faire plus avec moins ?

**T. KAINDOH**

Il est délicat de répondre, mais je note votre question.

**Étienne GUEERAERT**

Nous avons aussi beaucoup d'appels à projets qui viennent renforcer notre capacité de formations. Nous avons des financements spéciaux justement pour faire évoluer notre offre de formation et pour former davantage aux métiers spécifiques.

**Antoine LE GRAND**

Savons-nous à quoi est due l'augmentation de IATS ?

**Étienne GUEERAERT**

Il s'agit des permanents uniquement, CDI ou titulaires.

**Étienne PASTUREL**

Nous avons eu le transfert d'un certain nombre de postes empreintes également.

**Étienne GUEERAERT**

Le projet a commencé à être implémenté, avec deux outils à notre disposition :

- le dialogue de performance avec le rectorat, qui est porté par l'UGA. Le projet 2024 est en cours d'évaluation. Des actions vont dans le sens de notre projet : identifier les besoins et ressources humaines actuels, faire évoluer l'offre de formation, analyser l'efficacité et l'efficience du fonctionnement administratif, renforcer le pilotage financier et budgétaire, structurer notre système d'information ;
- le contrat d'objectifs, de moyens et de performance sera pour trois ans et apportera davantage d'argent. Nous faisons part là aussi de nos souhaits d'évolution notamment en termes d'efficacité des services administratifs, de renforcement de la capacité à piloter l'établissement et de renforcer son attractivité.

L'établissement est donc maintenant en conditions de retour à l'équilibre (CRE). Suite à un exercice 2023 négatif. Le budget initial était à -3,3 millions d'euros et un budget rectificatif est en cours de discussion avec le rectorat autour de -4,8 millions d'euros. Une des contraintes de ce retour à l'équilibre est que nous devons soumettre notre feuille de route avant le 19 juillet. Nous sommes en train de discuter avec les services et composantes en mode de co-construction et le dialogue d'orientation budgétaire doit être voté aujourd'hui.

Je vais donc vous montrer des tendances qui peuvent encore être remises en cause. La trajectoire est de faire au mieux pour 2024, à -5 millions d'euros en fin d'année. En 2025, nous visons -2,5 millions d'euros ; en 2026, nous devrions être presque à l'équilibre, positifs en 2027 et en 2028, l'établissement devrait être complètement rétabli.

**Vivien QUEMA**

L'exercice est un peu particulier, car nous devons voter aujourd'hui en CA et en même temps, nous avons un engagement ferme de l'équipe qui doit aboutir à une décision consensuelle malgré le calendrier. Nous devons donc voter quelque chose qui sera amené à évoluer ; tout le monde peut le comprendre. Il s'agit d'un exercice difficile. Les débats sont riches, intéressants et pertinents, mais difficiles. Nous

sommes tous mobilisés et il vaut mieux des discussions actives qu'une attitude défaitiste.

Nous allons donc devoir voter ce jour. Je vous rassure sur le fait que le CRE sera voté en CA de toute façon.

### **Étienne GUEERAERT**

Dans ce contexte, les grandes orientations 2025-2028 sont les suivantes : le maintien du potentiel d'enseignants et de recherche, un engagement marqué en termes d'engagement durable et de responsabilité sociétale, privilégier des économies de dépenses effectives réalistes et effectives plutôt que des hausses de recettes plus incertaines. Il convient de réaliser ce projet avec un calendrier un peu perturbé par le CRE. Nous aurons une optimisation du nombre de postes de IATS permanents, une réduction du volume d'heures enseignées qui sera issue d'une évolution de l'offre de formation et de la soutenabilité RH, et la réduction des investissements en patrimoine et informatique si possible.

### **Patrick GUILLOU**

Vous avez parlé de co-construction. Les IATS seront-ils consultés ?

### **Vivien QUEMA**

Sont mis autour de la table les directions des composantes de formation, à savoir directeurs et directrices, directeurs et directrices administratifs, c'est-à-dire le politique et l'administratif, les directeurs de laboratoires hébergés et les responsables administratifs et financiers, l'équipe présidence et les directeurs de service établissement et enfin, sont consultés et informés régulièrement les représentants des organisations syndicales.

### **Marie-Laurence CARON**

Diminuer les investissements informatiques semble difficile. Je vous rappelle la cyber crise très importante que nous avons connue relativement récemment. Grenoble INP – UGA a par ailleurs investi massivement dans la sécurité des systèmes d'information.

J'alerte sur la diminution des investissements sécurité. Plutôt que de diminuer les dépenses, il vaudrait mieux aller vers une mutualisation des systèmes

### **Étienne GUEERAERT**

Telle est tout à fait l'idée.

### **Vivien QUEMA**

Nous parlons de l'informatique en support d'écoles et d'administrations et non en soutien de notre activité de formation. Dans ce CRE, nous avons une exigence : rendre les clés en 2028 d'un établissement qui ne soit pas affaibli, dont le patrimoine ne doit pas être plus vétuste qu'il n'est aujourd'hui, dont les équipements informatiques ne doivent pas être moins sécurisés, dont les conditions de sécurité de doivent pas être dégradés. Il s'agit d'un engagement ferme. En 2028, l'établissement doit avoir la même capacité, la même résilience.

La DSI a conduit un important travail pour proposer trois scénarios de mutualisation. Ils ont été chiffrés et font partie du plan. Ils prévoient de la mutualisation, un niveau de sécurité et de disponibilité supérieur à ceux dont Grenoble INP - UGA dispose

aujourd'hui. La ligne SI est en augmentation sur le fonctionnement et non en diminution. Il ne faut pas dégrader nos SI pour ne pas avoir à nous remettre à niveau. L'exercice est extrêmement délicat et nous en sommes tous conscients. Il faut débattre sur la façon d'y parvenir.

**Patrick GUILLOU**

Parlons-nous d'externalisation ou de mutualisation des services informatiques ?

**Vivien QUEMA**

Nous parlons de mutualisation. L'infrastructure sera propriété d'UGA, sera opérée par la DSI d'UGA. Grenoble INP - UGA en sera un utilisateur, comme Grenoble IAE et Polytech Grenoble.

**Patrick GUILLOU**

Nous ne serons plus maîtres. Il faudra pousser des tickets. Nous allons changer de métiers à l'avenir à la DSI en interne.

**Vivien QUEMA**

La mutualisation *via* les Clouds est une résilience accrue sur ce type d'infrastructure support.

**Christine GOCHARD**

Nous sommes clairs sur le contexte et les échéances. Nous avons compris que des travaux en cours qui nécessitent de trouver des ajustements. Une réunion est prévue mi-juillet avec le rectorat. Il s'agit maintenant de se prononcer sur un contrat de retour à l'équilibre et sur le budget 2025.

**Nicolas RUTY**

Je fais une corrélation assez nette sur l'état d'esprit des enseignants-chercheurs qui ont souvent le sentiment d'être « overbookés ». L'ordre de grandeur des réductions devrait être du même acabit que lors du précédent plan de retour à l'équilibre (PRE). De fait, avons-nous des indicateurs pour suivre le nombre de burn-out d'enseignants, le nombre d'arrêts maladie du fait que nos conditions de travail ont été dégradées ? Nous allons subir la même chose et continuer malgré tout de faire notre job. Je suis très inquiet. Avez-vous prévu ces indicateurs pour suivre la santé des enseignants-chercheurs ?

**Vivien QUEMA**

Vos inquiétudes sont bien évidemment légitimes. Nous ne nous engageons jamais avec joie dans un PRE. Les RH disposent d'indicateurs de longue date, mais pour être honnête le fait d'avoir des indicateurs ne me rassure en rien. En revanche, j'ai de l'espoir pour parvenir ensemble aux meilleures solutions. L'intelligence collective portera ses fruits. Effectivement, 26 postes d'enseignants-chercheurs ont été supprimés dans le cadre du précédent PRE et ont été compensés en grande partie depuis, d'où la situation actuelle de l'établissement. Nous ne souhaitons pas retomber dans les mêmes travers qu'il y a quatre ans. Telle est la raison pour laquelle nous discutons sur la façon de parvenir à préserver cette capacité tout en ayant les économies nécessaires, sur la meilleure façon de faire plus avec moins. Nous le ferons en formant les personnels aux nouveaux outils, en étudiant très précisément la répartition des forces, en l'optimisant.

Nous partageons tous le constat qu'en dépit de forces indéniables, de premier plan, nous avons également des marges de progrès assez significatives et il est légitime d'entrer dans un processus de transformation. Nous le ferons dans la bienveillance, de manière anticipée, pour que cette transformation ne soit pas vécue comme un tremblement de terre, mais comme une évolution vers du mieux collectivement. Si nous prenons le temps, nous y parviendrons. Les discussions portent sur des questions de trajectoire, car nous sommes d'accord sur la cible à atteindre. Il faudra juste prendre des mesures à court terme pour ne pas grever plus notre fonds de roulement.

**Pierre-Alexandre FUHRMANN**

Combien les frais de scolarités représentent-ils par an ?

**Vivien QUEMA**

Ils sont de l'ordre de 4 millions d'euros (5 millions d'euros de recettes et un million d'euros d'exonérations). Il est possible que nous prévoyions une augmentation de ces frais dans les années à venir. Cette question est de plus en plus d'actualité dans de nombreuses écoles et nous ne l'écartons pas. Nous prendrons sans doute une mesure graduelle, basée sur le coefficient familial, pour conserver notre politique sociale.

Sur les recettes, nous ne boudons pas les projets, mais nous connaissons un certain essoufflement. Il faut porter un projet de transformation pour une meilleure qualité de vie au travail, de meilleures conditions de travail pour une efficacité accrue. En découlera une capacité accrue à faire des projets.

**Pierre-Alexandre FUHRMANN**

Pouvons-nous avoir une idée des coûts de scolarité par an ?

**Vivien QUEMA**

Ils s'élèvent à 610 euros par an pour un étudiant non boursier.

Si nous prenons cette mesure d'augmentation, elle sera mesurée et juste. Le contraire me surprendrait. Je tiens à l'enseignement public.

*Délibération proposée au CA*

*La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés*

**d. Budget rectificatif 2024 n° 1 (présenté en CP) (délibération)**

**Geoffroy ENJOLRAS**

Le budget initial 2024 voté en fin d'année s'élevait à -2,9 millions d'euros. Il a succédé à un budget 2023 à -3,2 millions d'euros. Réglementairement, un établissement doit présenter des comptes à l'équilibre ce qui n'est malheureusement pas le cas ici.

Le principe d'un budget rectificatif est de tenir compte de la réalité entre le moment où le budget initial a été voté et le moment où le budget rectificatif est effectué puisque des modifications sont clairement en notre défaveur et se traduisent par une aggravation du déficit. Elle ne présage pas du déficit final ; il reste une marge d'incertitude.

Entre le budget initial et le rectificatif, ce qui a changé est la prise en compte des fluides qui sont plus chers que prévu (+700 000 euros), la réévaluation de certains marchés (53 000 euros), des dépenses patrimoniales liées aux enjeux de sécurité et de maintenance de bâtiments (750 000 euros), la mise à jour des amortissements et des quotes-parts de résultats (600 000 euros). En contrepartie, nous avons une provision pour risque (300 000 euros) et des recettes supplémentaires (300 000 euros).

Trois valeurs évoluent en cours d'année : le résultat, le fonds de roulement et la capacité d'autofinancement (CAF). Le budget initial 2024 avait prévu un très gros volant d'investissements non financés (10,9 M d'euros), en prenant une part importante sur le fonds de roulement qui passe de 23,7 à 7,8 millions d'euros. Avec le budget rectificatif, des mouvements s'opèrent et nous effectuons un prélèvement complémentaire sur le fonds de roulement. Au final, nous avons besoin de prendre 12,6 millions d'euros du fonds de roulement et nous projetons un fonds de roulement en fin d'exercice à 11,1 millions d'euros soit 24 jours de fonctionnement. Il ne faut absolument pas passer en dessous des 15 jours, d'où les mesures présentées ultérieurement pour freiner au plus vite cette trajectoire.

La trésorerie était en forte diminution et elle est en train de remonter (50 jours), ce qui est une bonne nouvelle en termes de gestion court terme.

En conclusion, les dépenses ne sont pas perdues, car elles sont nécessaires au fonctionnement de l'institution. Le résultat s'est détérioré, mais des travaux en cours pour revoir la trajectoire financière. Il faut faire en sorte que le fonds de roulement ne descende pas en dessous des seuils critiques. Nous en aurons l'occasion d'en reparler.

#### **Nicolas RUTY**

Nous passons de 10,6 millions d'investissements prévus à 0,2 million d'euros. Qu'avons-nous supprimé ?

#### **Geoffroy ENJOLRAS**

Les investissements de départ sont conservés, car nous ne pouvons pas y revenir. Nous avons au contraire un tout petit surplus d'investissements.

#### **Vivien QUEMA**

Nous ne supprimons rien du tout.

#### *Délibération proposée au CA*

*La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

#### **e. Retour sur le dernier Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI) (information)**

#### **Victor PRELY**

Pour rappel, nous avons été conviés à Nancy pour un congrès annuel entre étudiants et élèves ingénieurs et avec l'intervention d'un certain nombre d'acteurs sur des questions d'enseignements et sur des questions de transitions dans l'enseignement. Ce congrès a été organisé avec la Cop 3 étudiante qui a eu lieu à Angers en mars 2023 et a été un franc succès. Il avait pour objectifs de représenter,

promouvoir et défendre les intérêts des élèves ingénieurs et favoriser, promouvoir et accompagner l'engagement des étudiants en école d'ingénieur.

En tant qu'étudiant, il s'agit de rester ou devenir acteur de sa formation, en connaissance des enjeux auquel il faut faire face. Un focus a été fait aussi sur la transformation des campus et de la vie étudiante. J'attire à ce sujet l'attention du Conseil d'administration sur le Label DRS (norme iso) qui touche aux formations, aux questions de mobilité, de restauration, de bilan carbone. Concernant la mobilité, l'accent a été mis sur la réduction du bilan carbone, sur pousser la CTI à revoir sa feuille de route et engager les étudiants sur du slow travel.

En conclusion, la formation doit évoluer. Elle doit repenser les imaginaires, l'information, questionner les variables, transformer les cours existants, se poser la question des compétences et attendus pour le diplôme, penser aux futures entreprises partenaires, questionner les voies d'avenir des étudiants et étudiantes.

Concernant la position de Grenoble INP- UGA, un vent de mobilisation étudiante souffle à propos de l'implication de certains industriels et personnalités concernant l'armement d'Israël. Nous avons peur que cette mobilisation fasse beaucoup de bruit et nous demandons quel est le positionnement de l'établissement.

### **Vivien QUEMA**

Il s'agit d'une question délicate sur lequel chacun a un avis. Quels que soient les sujets sur lesquels nous travaillons, quelles que soient les entreprises avec lesquelles nous travaillons, ils ne sont pas en lien avec ces événements.

## **3. Formation, recherche, valorisation**

### **a. Politique d'innovation – Prisme de l'enseignement supérieur (*présenté en CEVU*) (*Information*)**

*Ce point est reporté.*

### **b. Offre transverse T-En School : ouverture du Diplôme bac+6 "Ingénieur de spécialisation – acteur d'une économie régénérative" à la rentrée 2025/2026 (*présenté en CEVU*) (*délibération*)**

### **Aurélie CATEL**

Je vais commencer par les enjeux que nous souhaitons adresser : prendre notre part en proposant une formation qui permette de relever ce défi de l'économie régénérative. Ce projet peut aussi contribuer au positionnement de Grenoble INP - UGA sur le sujet du régénératif. Les établissements de l'enseignement supérieur à Toulouse, Saint-Étienne, Lyon, bougent, font des propositions autour de l'éco ingénierie, de l'économie circulaire, des transitions. Ce nouveau diplôme peut être un nouveau marqueur de notre engagement et de notre expertise sur ce sujet.

Enfin, nous nous inscrivons en pleine cohérence avec la stratégie de Grenoble INP – UGA depuis 2020 avec un engagement progressif, mais marqué envers les sujets de transition et de régénératif.

Cette formation en alternance, par contrat de professionnalisation, s'adresse à des diplômés d'école d'ingénieur ou d'un master scientifique. Ils peuvent avoir des



parcours et des motivations différentes. Elle s'adresse aussi de fait à des entreprises, des territoires qui cherchent à transformer leur activité existante et visent des modèles régénératifs.

Cette année de spécialisation vise quatre compétences : analyser des impacts socio-environnementaux d'une activité, concevoir des solutions technologiques respectueuses du vivant, piloter un projet de changement dans ses dimensions managériales et techniques, construire des modèles économies à visée régénérative.

Ce projet présente des opportunités pour le groupe : mutualiser des expertises de Grenoble INP - UGA, capitaliser des savoirs sur des thématiques peu exploitées, expérimenter des formes pédagogiques, créer une dynamique d'établissement.

Cette formation vise à terme, d'ici au moins trois ans, 25 étudiants bac+6. Grenoble INP – Ensimag, UGA en assurera le portage administratif de cette année. Elle ouvrira en septembre 2025.

### **Victor PRELY**

Est-il envisagé d'ouvrir plus de places si votre objectif à 25 est rapidement rempli ?

### **Oliwia KURTYKA**

Vous avez parlé d'un coût de 10 000 euros pour 25 étudiants. Que se passera-t-il si vous n'en avez que dix ? La formation ouvrira-t-elle ? Par ailleurs, s'agit-il d'un cours de troisième année qui existe déjà ou est-il totalement nouveau ?

### **Christophe BEGUINET**

Moi, je ne comprends pas bien le portage administratif.

### **Emmanuel MAITRE**

Grenoble INP – Ensimag, UGA n'est pas qu'une école contributrice de la formation. Elle intervient aussi dans les modules de formation, en cohérence avec notre plan stratégique. Ce portage répond à une raison conjoncturelle, à la possibilité d'accueillir 25 élèves supplémentaires à proximité géographique du DHeP.

### **Yves MARECHAL**

Les frais de cette formation s'élèveront à 9 000 euros, ce qui n'est pas très onéreux pour une formation professionnelle. Le modèle sera stable en nombre d'étudiants : à 12, le coût à couvrir sera relativement faible, de l'ordre de 30 000 euros ; à 25, nous gagnerons, mais pas tant que ça. Ce modèle stable sera plutôt bénéfique, car il intégrera tous les coûts. Nous avons aussi l'intention de demander un complément de financement pour couvrir le delta. Nous devrions avoir entre 12 et 15 étudiants la première année, 18 la deuxième et 25 la troisième. Il n'est pas si évident de dépasser les 25 étudiants. Ces sujets sont complexes et nécessitent un investissement très fort.

Effectivement, nous recyclerons des cours existants. La matière existe, et il en existe sans doute beaucoup ailleurs. Il s'agira donc d'un assemblage de cours adossé à un parcours de transformation, ce qui n'aura pas d'équivalent ailleurs.

**Nicolas RUTY**

Quels sont les liens de cette formation avec la formation générique au sein des écoles sur cette thématique ? Quel est aussi le lien avec le semestre à choix piste porté par l'Ense<sup>3</sup> ? Des collaborations et des passerelles sont-elles prévues ?

**Thomas REVERDY**

Quel est le lien avec les laboratoires qui travaillent sur cette thématique ?

**Rémi MUSTIERE**

L'ouverture de cette formation est-elle liée à la fermeture de la formation Design proposée en partenariat avec ENSAG - UGA ?

**Yves MARECHAL**

Il existe forcément de l'inspiration issue de ce qui se fait déjà par ailleurs. Nous nous adressons à des publics qui ont au moins un an de plus, qui ont une expérience en entreprise et qui sont en situation de conduire un projet. Si tout se passe bien, cette formation fermera un jour, ce qui voudra dire que nous aurons réussi et que ces sujets seront intégrés de manière standard dans l'ensemble des formations.

Bien sûr, il y aura des projets de recherche. Au-delà de la mission de l'apprenant, un suivi sera fait avec les entreprises, car tout ne sera pas abouti au bout d'un an.

**Isabella ZIN TOMASINO**

Sur la fermeture de la formation design et transition, il s'agissait d'une demande de Grenoble IAE – INP, UGA. Cette formation était mal placée au sein de Grenoble IAE et ne trouvait pas son public. Grenoble IAE – INP, UGA a préféré se recentrer sur la partie management.

*Délibération proposée au CA*

*La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

**c. Ouverture du M1 GRH (campus de Grenoble) et du M1 Finance (campus de Valence) en alternance dès la rentrée 2024-2025 de Grenoble IAE – INP, UGA (présenté en CEVU) (délibération)**

**Philippe PROTIN**

Il ne s'agit pas d'une ouverture proprement dite, mais d'une transformation face à la concurrence des écoles de commerce privées. L'idée est d'ouvrir des parcours en M1 en alternance pour coller à la demande du marché. Le campus de Valence est très petit, et en perte de vitesse, car le vivier est faible. L'idée est de rendre ces formations IAE attractives via l'apprentissage, ce qui a bien fonctionné l'année dernière avec le marketing. L'enjeu à Valence est donc d'ouvrir ce second parcours pour que les étudiants puissent suivre un parcours spécialisé en banque et finance dès le M1 et sur deux années entières, avec une insertion professionnelle de 100 % six mois après la formation.

En ressources humaines, les recruteurs eux-mêmes demandent un parcours de M1 en alternance. Nous avons donc basculé à 100 % en alternance pour cette formation. Les classes sont sur un format standard de 20 ou 25 étudiants en fonction des filières. En septembre 2024, le contrat d'apprentissage sera aussi un contrat de professionnalisation et pourquoi pas de formation continue, si nécessaire. Les

contrats sont réalisés avec FormaSup Isère Drôme Ardèche, notre unique partenaire CFA hors les murs.

Nous sommes sur 427 heures de formation, à raison d'une semaine par mois. Ce rythme est celui qui convient le mieux aujourd'hui aux entreprises. Le tarif est aligné sur tous les programmes : soit 7 000 euros en contrat de professionnalisation et 8 000 euros en formation continue.

### **Vivien QUEMA**

Nous ne souhaitons pas réduire notre capacité de formation, de recherche et d'innovation. Rien n'est décidé à ce jour. Le projet propose de travailler différemment et non de réduire la voilure.

### Délibération proposée au CA

*La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

### **d. Ouverture d'un parcours de master en Intelligence Artificielle à Grenoble INP – Ensimag, UGA à la rentrée 2025/2026 (présenté en CEVU) (délibération)**

### **Emmanuel MAITRE**

Il s'agit de donner de la visibilité à l'intelligence artificielle (IA) à Grenoble sur la base de formations déjà existantes. Le contexte international est important et favorable alors que nous avons une visibilité assez faible sur l'IA dans l'établissement. Nationalement existe la prévision d'une création de mention de master IA. L'idée, en créant ce parcours IA, est de s'organiser à l'avance, d'apporter de la cohérence pédagogique pour donner une base solide aux étudiants avec le souci de former des ingénieurs capables de comprendre et d'apporter un regard critique pour construire des systèmes d'IA plus explicables.

Sobriété numérique, éthique, responsabilité, il s'agit aussi de gérer tous ces aspects-là autour de l'IA. Des discussions sont encore en cours sur la liste de cours à proposer, mais la plupart existent déjà.

Les métiers visés sont les métiers d'aide à la décision, de data science, de data engineering, de robotique. Le master sera construit à partir de programmes existants pour mettre en avant ces enseignements avec une approche pluridisciplinaire. L'ouverture est prévue à la rentrée 2025.

### **Emmanuelle GIRARD**

Encourager et former à l'IA est-elle vraiment ce que nous souhaitons pour demain quand il est question d'économie régénérative ?

### **Alexandre BARRET**

Je ne vois pas où sont abordées ces questions de responsabilité de l'IA et ses implications.

### **Christophe BEGUINET**

Moi, je me félicite que nous nous engagions dans cette voie. L'IA est déjà omniprésente. Chez Enedis, nous sommes déjà extrêmement impactés. Nous faisons énormément de travaux d'analyse des réseaux électriques avec l'IA, ce qui

nous évite faire décoller des hélicoptères. Nous y gagnons d'un point de vue environnement. Il faut y aller vraiment.

**Emmanuel MAITRE**

Le domaine de l'IA est très vaste effectivement et nous faisons face en ce moment à un emballement des entreprises sur le sujet alors que le coût semble bien élevé eu égard au résultat obtenu. Le but est de former des esprits critiques et non de doubler les data centers, de construire une IA intelligente et qui réponde aux besoins.

**Vivien QUEMA**

Nous avons une ambition d'aller vers le régénératif, mais il ne s'agit pas de décroissance à tout-va. Des exigences s'imposent à nous pour construire de nouveaux procédés et de nouvelles technologies. Il faut aller vers une technologie vertueuse, se poser la question des usages dans une approche systématique.

Je tiens aussi à m'assurer que ce qui est supporté par la subvention de charge pour service public est à l'équilibre. Un établissement comme le nôtre reçoit environ 40 % de ressources autres que celle-ci. Nous avons des laboratoires, des écoles, des plateformes extrêmement actifs. Sur le plan de la formation, nous avons été lauréats d'un nombre astronomique de projets CMA (compétences et métiers d'avenir) et une partie de ce que vous voyez là est financée sur projets. Nous recevons les moyens pour croître sur ces aspects-là.

**Thomas REVERDY**

Par rapport à la thématique éthique et impacts sociétaux des technologies numériques, il est important de faire appel à des approches pluridisciplinaires.

**Isabella ZIN TOMASINO**

Une fiche RNCP vient de sortir au niveau national et pour les masters en AI, il n'existe aucune mention sur les sujets d'éthiques et de responsabilité sociétale. Une formation comme celle-ci, qui vient d'un site reconnu, sert aussi à attirer l'attention sur ce manque et à faire pression pour que ces sujets apparaissent.

**Rémi MUSTIERE**

J'ai du mal à comprendre pourquoi le mot « éthique » n'apparaît pas clairement dans l'intitulé des modules de formation mentionnés.

**Emmanuel MAITRE**

Cette structure est indicative.

**Pascal MIOCHE**

Sur Grenoble, nous avons une chaire éthique dans l'Intelligence Artificielle. Une collaboration pourrait être intéressante.

**Délibération proposée au CA**

*La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.*

**e. Ouverture du mastère de spécialité TEET en tant que semestre à choix pour l'ensemble des écoles de Grenoble INP – UGA à la rentrée 2024/2025 (présenté en CEVU) (délibération)**

**Delphine RIU**

Cette formation de 230 heures existe déjà. Elle est très visible et pertinente pour le secteur public aujourd'hui, mais les besoins sont tels que les entreprises préfèrent recruter des ingénieurs à bac+5 plutôt qu'attendre 15 mois pour accueillir des formations issues d'une master spécialisée.

Malgré tout l'intérêt de la formation en amont de son ouverture, nous sommes donc un peu victimes de la dynamique du monde socio-économique et de la concurrence avec nos propres ingénieurs Ense<sup>3</sup>. L'idée est de garder l'accréditation du master spécialisé, de décaler la formation d'un mois en amont (ouverture en octobre) et d'accueillir un public double, à la fois les élèves du master spécialisé et des élèves de 3<sup>e</sup> année ou des élèves ingénieurs du groupe INP. Il s'agit d'accueillir plus d'étudiants pour avoir plus un flux d'apprenants plus important.

Délibération proposée au CA

*La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

- f. Présentation de la nouvelle maquette pédagogique Grenoble INP – Ensimag, UGA à la rentrée 2025/2026 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- g. Modification de l'intitulé du master Réseaux informatiques d'entreprises (RIE) en master Réseaux, systèmes, cybersécurité (RSC) de Grenoble INP – Ensimag, UGA à la rentrée 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- h. Présentation de la nouvelle maquette pédagogique Grenoble INP – Esisar, UGA à la rentrée 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- i. Création de parcours de M2 spécialisés en formation continue sur 18 mois (CAM + 12 mois) de Grenoble IAE – INP, UGA à la rentrée 2024/2025 (présenté en CEVU) (délibération simplifiée)**
- j. Création d'un Certificat d'établissement intitulé "Certificat d'Aptitude au Management" (CAM) de Grenoble IAE – INP, UGA à la rentrée 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- k. Aménagement de la durée du M2 MAE en formation continue sur 18 mois de Grenoble IAE – INP, UGA à la rentrée 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- l. Fermeture progressive de la mention de master Design et remplacement progressif par la mention de master Management de l'innovation de**

**Grenoble IAE – INP, UGA (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**

- m. Calendrier pédagogique 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- n. Exonération des droits d'inscription 2024-2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- o. Règlement-cadre des études et des examens du cycle ingénieur et du cycle ingénieur en alternance 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- p. Règlements des études complémentaires 2024-2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- q. Règlements des cycles Licence, Licence professionnelle et Master 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- r. Règlement des études et des examens de la Prépa 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- s. Règlements des Certificats de compétences et Diplômes d'établissement 2024/2025 (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**
- t. Modalités de contrôle des connaissances et compétences 2024/2025 (présenté en CEVU) (délibération simplifiée)**
- u. Validation d'ECTS en lien avec des projets Relations internationales (présenté en CEVU et en CP) (délibération simplifiée)**

#### **4. Affaires financières**

- a. Sorties de biens immobilisés de l'inventaire (présenté en CP) (délibération simplifiée)**
- b. Prise de participation au capital de la SAS SuperGrid Institute (présenté en CP) (délibération simplifiée)**

#### **5. Ressources humaines**

- a. Bilan du Plan d'Actions pour l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2023 (PAE) (délibération)**

#### **Céline FERNAND**

Le plan d'actions est constitué de cinq axes :

- la gouvernance : a été mise en place une vice-présidence à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations au niveau de l'UGA. Elle a été établie en 2021 et est constituée d'une vice-présidente et d'un bureau

composé des chargés de mission des différents établissements, d'une chargée de pilotage. Cette vice-présidence permet d'avoir des réflexions de site sur ces questions, des actions communes et de meilleures interactions. Une charte de communication non sexiste a été signée en janvier 2023 et des supports aux couleurs de Grenoble INP - UGA ont été créés : un guide « Communication égalitaire et inclusive », un marque-page ;

- les écarts de rémunération : un mentorat a été mis en place à Grenoble INP - UGA à destination des personnels pour les accompagner dans leur projet de prime et promotion. Ce programme de mentorat est ponctué en cours d'année de conférences, d'ateliers et de bilans ;
- la garantie de l'égal accès des femmes et hommes aux postes, grades et emploi, avec beaucoup de communication, de sensibilisation et de formation comme l'exposition « La science taille XXL » qui tourne dans les établissements, collèges et lycées de l'académie, des conférences, des concours, du théâtre, une formation pour les professionnels d'enseignement du secondaire, des sensibilisations en ligne pour les personnels de l'INP et pour la population étudiante.
- la vie personnelle-vie professionnelle : une charte des temps commune, « guide du bon usage des temps de travail », a été réalisée et présente ce qu'il faut éviter et privilégier. Un important travail a également été réalisé autour de la modulation des cycles de travail et la circulaire « horaires de congés » est téléchargeable sur l'intranet ;
- la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : un dispositif de lutte commun à l'UGA et à l'ENSAG a été mis en place avec une plateforme de déclaration sécurisée et des conventions ont été signées avec les tribunaux de Grenoble et Valence pour un meilleur suivi des situations des étudiants et étudiantes. Ainsi, de septembre 2022 à mai 2023, 21 déclarations ont été faites ; 23 de juin 2023 à mai 2024. Les signalements sont de tout type : viols, harcèlements sexuels, harcèlements discriminatoires, agissements sexistes, stigmatisation LGBT, cyberharcèlement, harcèlement moral, etc. Au niveau des actions menées, il est question d'accompagnement des victimes, de signalements au procureur, de prévention et sensibilisation à la LGBTphobie, de sanctions disciplinaires.

Les actions de la mission Égalité sont bien accueillies et soutenues. Malheureusement, le système est un peu rigide, et la mission a peu de marge de manœuvre. Elle repose beaucoup sur les bonnes volontés et l'engagement des personnes. Elle manque un peu de visibilité. Les contextes nationaux et européens poussent à toujours agir plus et à une prise de conscience grandissante. Il faut profiter du nouveau PAE et de la nouvelle gouvernance pour plus de moyens.

Le nouveau plan commencera en janvier 2025. Il devra être voté au plus tard au Conseil d'administration de février 2025. Tous les commentaires et bonnes idées sont les bienvenus. Un nouvel axe sera intégré : la prise en compte du genre dans l'enseignement et la recherche.

### **Alexandre BARRET**

Quelle est la population suivie dans le cadre du dispositif de signalement ?

**Céline FERNAND**

10 000 personnes sont concernées sur Grenoble INP - UGA.

**Victor PRELY**

Ces chartes qui sont en train d'être mises en place par les bureaux des écoles impliquent des responsabilités qui retombent souvent sur les épaules d'étudiants et d'étudiantes seuls et pas toujours soutenus. Ils doivent parfois prendre des décisions à l'encontre d'autres étudiants, et se demandent souvent si ces actes commis en soirées doivent être remontés.

**Céline FERNAND**

Ces chartes sont justement issues de ce genre de situations. Elles doivent être un outil pour le bureau ou l'institution. Tout ne repose pas sur les épaules des étudiants ou étudiantes. L'ingérence de l'institution dans les affaires des étudiants et des associations n'est pas toujours bien vue ou bien perçue, mais les étudiants peuvent toujours revenir vers nous pour échanger. Il ne faut jamais prendre de décision seul.

**Isabella ZIN TOMASINO**

Il existe un réseau de référents égalité dans les écoles. Tout n'est pas parfait, mais ce réseau de proximité est important maintenant. Par ailleurs, l'établissement prône la tolérance zéro sur ces sujets, a la volonté d'accompagner les étudiants et de ne pas laisser les bureaux étudiants prendre de telles décisions. Il ne faut pas négliger ce soutien.

**Céline DARIE**

Je confirme ce point et suis donc étonnée de ce que j'entends. En tant que directrice de Phelma, j'ai toujours dit aux associations que j'étais disponible. Nous vous encourageons donc vivement à remonter les situations pour que nous vous aidions à prendre les bonnes situations.

**Vivien QUEMA**

Sur ces sujets, l'établissement a fait des progrès considérables ces dernières années. Nous ne sommes pas exemplaires, mais nous ne sommes pas en retard sur ces questions. Il faut le souligner.

**Patrick GUILLOU**

L'accompagnement des étudiants peut éventuellement passer par de la formation.

**Céline FERNAND**

Nous ne pouvons pas parler de formation, mais de sensibilisation. Une action de sensibilisation au sexisme et à la lutte contre les discriminations a été rendue obligatoire aux étudiants de première année dans cinq de nos écoles. Un mooc plus approfondi est disponible sur la plateforme de l'UGA à l'attention des bureaux des associations étudiantes.

**Emmanuelle GIRARD**

J'ai été au Bureau des étudiants (BDE) pendant deux ans et côté étudiants, nous nous heurtons clairement à des problèmes de communication. Le discours Tolérance zéro est clair de la part des directions des écoles, mais des étudiants contournent le message sur le ton de la plaisanterie ou en surréagissant, à l'extrême. Les associations étudiantes font ce qu'elles peuvent, mais elles manquent toujours de moyens humains. J'alerte sur la détresse des étudiants et des



étudiantes en particulier. Je remercie néanmoins tout le travail réalisé par ce groupe de travail.

### **Vivien QUEMA**

Nous entendons ce témoignage. Il reste important de marteler le message. Nous pouvons entendre que d'autres types de communication sont à prévoir. Malheureusement, il y aura toujours des oreilles sourdes et nous le déplorons tous. Nous sommes en tout cas déterminés à ce que l'établissement soit exemplaire sur ce sujet.

#### Délibération proposée au CA

*La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

### **b. Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) C3 - Validation du quota (présenté en CSA et en CP) (délibération)**

#### **Étienne GHEERAERT**

Pour rappel, le système de prime indemnitaire pour les enseignants chercheurs se découpe en trois volets : une indemnité statutaire pour tous, une indemnité fonctionnelle selon la fonction occupée et une prime individuelle au mérite de 4 300 euros. Il s'agit de voter aujourd'hui le volume des primes à attribuer. En 2023, 51 primes ont été attribuées sur 74 candidats ; en 2024, nous avons 71 candidats et 48 à 53 primes sont proposées.

#### **Christine GOCHARD**

La Commission permanente n'a pas statué et laisse le soin au CA de se prononcer.

#### **Nicolas RUTY**

Je trouve dommage de ne pas monter un peu plus le curseur et de ne pas distribuer davantage de RIPEC C3.

#### Délibération proposée au CA

*La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.*

### **c. Évolution du RIFSEEP Management (présenté en CSA et en CP) (délibération)**

#### **Emmanuel PASTUREL**

La classification actuelle montre deux manquements sur le volet management : des fonctions dites d'encadrement intermédiaire ne sont pas reconnues financièrement et lorsque ce dispositif a été mis en place, particulièrement pour les responsables administratifs de laboratoire, il existait des critères différenciants. L'objectif est donc de reconnaître un certain nombre de fonctions supplémentaires, soit une dizaine (ce qui représente entre 15 et 20 000 euros supplémentaires par an).

#### **Patrick GUILLOU**

Nous sommes conscients que le RIFSEEP est utilisé comme levier pour rendre la fonction publique plus attractive, mais la méthode est délétère et amène à des sentiments d'injustice et des frustrations.

Délibération proposée au CA

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

**d. Modification règlement de gestion des contractuels (présenté en CSA et en CP) (délibération)****Étienne GHEERAERT**

Actuellement, les étudiants associés ont un régime de rémunération qui n'inclut pas leurs congés payés. Il s'agit de s'aligner sur les régimes de l'UGA, c'est-à-dire de payer au taux horaire 10 % de plus pour inclure les congés payés. Ce traitement administratif s'en trouvera de fait simplifié.

**Patrick GUILLOU**

Nous aimerions que l'inégalité soit rattrapée dès maintenant.

Délibération proposée au CA

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

**e. Prime fonctionnelle régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) C2 2024/2025 (présenté en CP) (délibération simplifiée)****6. Affaires réglementaires****a. Désignation d'un représentant du Conseil d'administration au conseil de département de La Prépa des INP (présenté en CP) (délibération)****Cécile GROS**

Il nous est demandé de désigner un représentant du Conseil d'administration à la Prépa des INP comme le prévoit leur statut. Oliwia KURTYKA a proposé sa candidature lors de la Commission permanente.

Délibération proposée au CA

La candidature d'Oliwia KURTYKA est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**b. Désignation d'un représentant du Conseil d'administration au conseil du département humanités et pédagogies (DHeP) (présenté en CP) (délibération)****Cécile GROS**

Nicolas RUTY a proposé sa candidature lors de la Commission permanente.

Délibération proposée au CA

La candidature de Nicolas RUTY est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**c. Règlement intérieur de Grenoble INP – Pagora, UGA – Mise à jour  
(présenté en CSA et en CP) (délibération simplifiée)**

**d. Conditions générales de vente du département formation professionnelle  
(DFP) – Mise à jour (présenté en CSA et en CP) (délibération simplifiée)**

**e. Décisions financières (présenté en CP) (délibération simplifiée)**

## **7. Retour sur délégations du CA à l'administrateur général (présenté en CP) (pour information)**

### **Cécile GROS**

Je rappelle qu'au CA de mars, vous avez délégué certaines de vos prérogatives au nouvel administrateur général, notamment pour tout ce qui concerne les décisions administratives, les conventions, contrats de recherche ou marchés.

Les documents relatifs à ces décisions sont mis à votre disposition sur Alfresco.

Il vous est possible de poser des questions à ce sujet ou de nous transmettre vos remarques.

## **8. Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA (tour de table)**

### **Oliwia KURTYKA**

Sur la politique développement durable, j'aimerais savoir si nous allons discuter de propositions complémentaires puisque nous avons pour ambition d'être à l'avant-garde en ce domaine.

Le prochain CA est prévu le jeudi 10 octobre 2024.

**La séance est levée à 17 heures 48.**